

MAUREPAS

mag #74
Avril 2021



Gérard Ramon

FIGURE LIBRE

L'art dans la rue, grâce notamment aux sculptures de Gérard Ramon, participe de l'identité de Maurepas.
Hommage à l'artiste qui vient de nous quitter.

Page 11

AVIS DE VALEUR
de votre bien
OFFERT

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER?

Concrétisons ensemble
votre *changement de vie!*

Contactez votre conseillère* en immobilier
proche de vous !

Elfie DAUGABEL
07 54 37 29 39

EXCELLENT

*En tant que conseillère indépendante, soumise à la loi de 2016 sur l'immobilier, elle agit en tant que mandataire indépendant, sous le statut de l'ART 1709 du Code de Commerce, en vertu de la carte de démarchage délivrée pour le compte de la société IAD France SAS, VSA 150 0101.

CHEP
L'école de savoir vert

L'École du Savoir Vert
CFA du CHEP des Métiers verts
4e-3e/CAP/BAC/BP/BTS

Au lycée ou en apprentissage...
une formation et une pédagogie sur mesure !

- Forêt, Bûcheronnage, Elagage
- Environnement, Milieux Naturels et Faune
- Aménagements Paysagers

www.chep78.fr
Tél : 01.34.87.99.09
Le Tremblay-Sur-Mauldre
Internat mixte

île de France **L'AVENTURE DU VIVANT**



DANS CE NUMÉRO

RÉSEAUX P.4

Tour d'horizon de l'actualité récente sur les réseaux sociaux

ÉDITORIAL P.5

Par Grégory Garestier, maire de Maurepas, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

REGARDS SUR P.6-7

Retour en images sur les principaux faits marquants des dernières semaines

VIVRE MA VILLE P.8-10

Pandémie : la restauration scolaire s'adapte. Bureaux de vote : des changements. Le permis de conduire pour l'insertion des jeunes

HOMMAGE P.11

Gérard Ramon, le sculpteur de Maurepas.



MAUREPAS mag

Directrice de la publication : **Véronique MILLOT**
Rédaction et mise en page : service Communication
communication@maurepas.fr - 01 30 66 54 90
Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire
Conception graphique : Cithéa
Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL
01 39 33 01 01
Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales
Imprimerie certifiée
Distribution : Ville de Maurepas
Dépôt légal : ISSN 1278-9062
Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas
01 53 92 09 00 contact@cithea.com www.cithea.com

GRAND ANGLE P.12-15

Maurepas décroche une 3^e fleur au concours des Villes et Villages fleuris



CADRE DE VIE P.16-17

3 stations de gonflage pour les vélos en libre-service. Le bon début du tri des déchets sur le marché

CULTURE P.18

Maurep'Art 2021 : foisonnement en ligne



INITIATIVES P.19

Le centre para-médical d'Iberville vient d'ouvrir. Association Solidarités Nouvelles pour le Logement

TERRITOIRES P.20

Le programme « L'Entrepreneuriat pour Tous »

INFOS PRATIQUES P.21

Carnet. En direct avec le maire. L'administration pénitentiaire recrute

EXPRESSION DES GROUPES P.22

La loi prévoit un espace d'expression pour les différents groupes représentés au sein du conseil municipal

MAUREPAS

PENSEZ AUX AUTRES

JETEZ VOS MASQUES USAGÉS
DANS LA POUBELLE

**LE CIVISME,
ÇA CHANGE LA VILLE**

maurepas.fr

PROBLÈMES DE VOISINAGE, VACCINATION ET MAUREP'ART

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que les réponses apportées.



f FACEBOOK

3 mars 2021
Valérie M.

Bonjour, je rencontre un problème de voisinage que j'ai essayé de résoudre, mais en vain. À qui puis-je m'adresser ?

4 Selon la nature de votre problème de voisinage, vous pouvez vous rapprocher de M. Gabriel CORON, conciliateur de justice présent à l'Hôtel de ville de Maurepas le mardi et le vendredi matin.

Mandaté par le tribunal de proximité de Rambouillet et la cour d'appel de Versailles, cet auxiliaire de justice bénévole essaiera de trouver rapidement une solution à l'amiable en rapprochant les deux parties, évitant ainsi le procès. Il s'occupe des affaires en lien avec l'habitat (location, copropriété), les conflits entre voisins, le droit de la consommation, les relations entre employeur et salarié, etc.

Ce service public est entièrement gratuit, et vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil de l'hôtel de ville ou par téléphone au 01 30 66 54 00.

6 mars 2021
Agnès C.

Bonjour, comment faire pour s'inscrire pour la vaccination ? Mes parents de 77 et 79 ans ne trouvent pas de place pour se faire vacciner.

Les Maurepasiens de plus de 70 ans avec ou sans facteurs de comorbidité peuvent se faire vacciner dans le centre mis en place par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines au vélodrome de Montigny-le-Bretonneux. Sont également concernées les personnes de 50 ans et plus présentant des comorbidités.

Les rendez-vous pour la vaccination peuvent être obtenus :

- ♦ en appelant le numéro vert national au 0800 009 110 (ouvert tous les jours de 6h à 22h) ;
 - ♦ sur www.doctolib.fr, en sélectionnant le centre de Montigny-le-Bretonneux ;
 - ♦ d'autres centres de vaccination dans les Yvelines sont accessibles sur sante.fr.
- Les équipes du CCAS de la ville sont à votre écoute pour vous aider et vous renseigner au 01 30 66 53 00.

t TWITTER

19 février 2021
Martine R.

Belle initiative pour cette exposition du Maurep'Art en plein air, à la vue de tous les passants. #culturepourtous

Les conditions sanitaires n'auront pas eu raison du Maurep'Art 2021 ! Cette année, ce ne sont pas une, mais deux expositions qui auront pu ouvrir grâce à la mobilisation des services de la ville :

- ♦ une exposition en plein air des œuvres de Jean-Pierre Evrard, photographe professionnel, Maurepasien depuis 50 ans et invité d'honneur de cette édition ;

- ♦ une exposition virtuelle du travail des artistes amateurs sélectionnés par le comité du Maurep'Art, réalisée dans l'Espace Albert Camus.

Une façon pour la ville de réaffirmer sa volonté d'un accès à la culture pour le plus grand nombre, tout en valorisant la créativité des artistes amateurs de Maurepas et de ses environs.



L'organisation de certains services publics locaux est modifiée dès le mardi 6 avril, conformément aux décisions du Président de la République (allocution télévisée du 31 mars à 20h).

Les familles maurepasiennes retrouveront toutes les informations utiles sur le site internet www.maurepas.fr et sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter @VilleMaurepas



“ Rester à votre contact ”

Point Rencontre Habitants-Élus sur le marché.



Photo prise avant le 19 mars

UN MORCEAU DE L'ÂME DE MAUREPAS S'EN EST ALLÉ

Le 4 mars dernier, le sculpteur Gérard Ramon nous quittait, emportant avec lui une partie de l'âme des fondateurs de notre ville nouvelle. C'est à l'initiative de Jacques Riboud, le promoteur visionnaire qui avec son architecte Roland Prédiéri, ont imaginé le Maurepas moderne que nous connaissons, que Gérard Ramon avait été chargé d'animer par des œuvres d'art les rues et les places de notre ville.

Aujourd'hui encore, ses œuvres, parmi lesquelles Maternité allongée, l'Élan, Jeune fille assise ou Combat des Chèvres, jalonnent notre ville, rythmant notre quotidien, offrant à Maurepas tout son caractère.

Il aimait profondément Maurepas et à chacune de nos rencontres, il me confiait à quel point il était fier d'avoir contribué à façonner cette ville moderne et équilibrée.

Un portrait lui est consacré dans cette édition de notre magazine. Vous pouvez redécouvrir cet homme, ses œuvres et son parcours, sur maurepas.fr et nos réseaux sociaux.

Un hommage lui sera rendu en nommant à son nom un lieu de notre ville.

Si Maurepas est une ville d'art, elle est aussi une ville fleurie bénéficiant d'un cadre naturel privilégié, et très attachée à préserver et valoriser ce cadre de vie.

Depuis 2014, nos services sont engagés dans le concours départemental et régional des villes et villages fleuris. Le 15 mars dernier, entouré des agents en charge du fleurissement de la ville, j'ai reçu des mains d'Hamida Rezeg, vice-présidente en charge du Tourisme à la Région Île-de-France, notre troisième fleur, nous hissant aux portes du label national.

Plus qu'un concours, c'est pour nous l'occasion de souligner le formidable travail réalisé par l'ensemble de nos agents qui veillent à la propreté et l'entretien de notre commune et qui en font la réputation.

C'est aussi pour moi l'opportunité de rappeler que nous pouvons tous, au quotidien, être acteurs de ce cadre de vie, en le respectant par de petites actions citoyennes (corbeilles de rues, encombrants, stationnement...).

Maurepas, c'est nous, alors prenons en soin.

Bonne lecture à tous.

Avec tout mon dévouement -

Votre Maire
Grégory Garestier



À compter du 19 mars 2020, des mesures sanitaires renforcées s'appliquent pour quatre semaines dans 19 départements, dont les Yvelines. Les regroupements à plus de six personnes en intérieur et à l'extérieur sont interdits. Ce pictogramme indique les photos prises avant cette date.



La crèche de la Villeparc est ouverte

Mardi 2 février

Grégory Garestier et Hélène Clauzier, déléguée à la Petite enfance et à la Parentalité, ont vu la crèche de la Villeparc en situation réelle de fonctionnement. Le maire et son adjointe ont pu constater que les tout-petits étaient bien accueillis au sein des 4 sections que compte le nouvel établissement.



Centre aqualudique Élancourt-Maurepas

Vendredi 19 et jeudi 25 février

Les élus d'Élancourt et de Maurepas se sont rendus sur le chantier du centre aqualudique Castalia pour mesurer l'avancement des travaux. Grégory Garestier, Myriam Debucquois, Emmanuel Dutat et Frédéric Pélegrin ont été guidés par Frédéric Albin, le chef de chantier Eiffage Construction. Les 130 pieux en béton coulés à une profondeur de 15 mètres sont secs. La phase de gros œuvre va pouvoir démarrer avec la réalisation des dalles du futur bâtiment.



6



Vaccinations

Samedi 13 mars

Maurepas a mis à disposition un autobus supplémentaire pour participer à la grande opération qui a permis, en un week-end, de vacciner 1 700 personnes au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines (primo-injections). La vaccination s'est poursuivie samedi 27 et dimanche 28 mars.



↑ Point Rencontre Population

Samedi 13 mars

Le maire et son équipe municipale se sont tenus à la disposition des Maurepasiens en face de la halle provisoire qui abrite le marché. De nombreuses questions ont porté sur la reconstruction de la halle.

7



← Commémoration

Vendredi 19 mars

La municipalité et les associations d'anciens combattants ont commémoré les accords d'Évian du 19 mars 1962 (cessez-le-feu officiel ; guerre d'Algérie) en fleurissant la stèle du souvenir, allée du Bourbonnais.



Plus de photos et de vidéos sur
Facebook



Photo prise
avant le 19 mars



La Ville adapte en permanence ses dispositifs pour à la fois respecter le protocole sanitaire de l'Éducation nationale et veiller au confort des enfants.

RESTAURATION SCOLAIRE

A compter du mardi 6 avril, les élèves des écoles élémentaires des Bessières et des Coudrays déjeuneront à la cantine vont connaître des changements dans la façon dont s'organise leur temps de pause méridienne. Une fois par semaine, un pique-nique leur sera servi, comprenant une entrée, un sandwich et un dessert. Ceci est la conséquence du durcissement des conditions du protocole sanitaire appliqué à la restauration scolaire depuis le 1^{er} février. Ce système est déjà en place à l'école Malmédonne.

le nombre de chaises a été réduit. Pour diminuer encore le nombre de personnes présentes simultanément dans le réfectoire, le nombre de services a été augmenté et il a été demandé aux enfants de manger plus rapidement... Pour Maurepas, qui recherche en permanence le juste équilibre entre le respect du protocole et le confort des élèves, ces ajustements ne pouvaient pas durer.

Confort des enfants

La formule du repas froid une fois par semaine doit permettre des déjeuners en extérieur grâce au retour des beaux jours ou dans une salle polyvalente en cas d'intempéries. Ainsi, l'ensemble des enfants déjeunera de manière plus confortable, en prenant le temps et en respectant le protocole sanitaire.

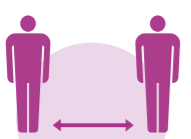
Juste équilibre
En effet, les réfectoires et le nombre d'enfants ne permettent pas l'ensemble des distanciations exigées. Pour y parvenir, les tables ont été espacées entre elles et



Laurent Burçon,
Adjoint au maire délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance.



Ce fonctionnement prévu pour Malmédonne, les Bessières et les Coudrays sera appliqué dès la réouverture des établissements scolaires.



Un protocole exigeant

- > distance d'un mètre entre chaque élève en élémentaire
- > séparation des groupes classes d'au moins 2 mètres
- non-brassage des élèves.



Expérimentation préalable

Elle a été conduite au mois de mars à l'école Malmédonne.



Bureaux de vote

DES CHANGEMENTS

Pour répondre aux évolutions de la population, Maurepas adapte son dispositif. Les élections régionales et départementales se dérouleront les dimanches 13 et 20 juin.

L'organisation des prochaines élections à Maurepas va connaître deux modifications. Désormais, les opérations électorales du bureau n°13, Maison Liliane de la Mortière, se dérouleront à l'école maternelle Chapiteau (allée des Tilleuls). L'ancien local s'est révélé trop exigu afin d'accueillir les nouveaux électeurs de l'éco-quartier des 40 Arpents. Le périmètre du bureau n°13 a donc été modifié. Certaines rues ont été rattachées au bureau de vote n°7, celui de l'école élémentaire des Bessières (rue de Noirmoutier).

Au 17 février 2021, on comptait 1328 électeurs inscrits à l'école élémentaire des Bessières, qui devient un bureau aux effectifs importants. Pour sa part, le nouveau bureau de vote n°13, école maternelle Chapiteau, avec 795 électeurs, conserve une forte capacité d'intégration de nouveaux électeurs.

Tous les électeurs concernés vont être informés individuellement de ces changements.



Jean-Michel Lignier,
Conseiller municipal délégué à l'État-civil, aux Élections et à la Qualité de l'accueil

Enquête publique

CLASSEMENT DE VOIE RUE DE LA BEAUCE

L'enquête publique, d'une durée de quinze jours consécutifs, s'ouvrira à la mairie de Maurepas et se déroulera du vendredi 23 avril au vendredi 7 mai 2021 inclus.

Le dossier d'enquête est disponible à l'hôtel de ville (entrée par la place Charles-de-Gaulle) aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les permanences du commissaire-enquêteur :

- > mercredi 28 avril, de 14 h à 17 h
- > mercredi 5 mai, de 14 h à 17 h.

Le dossier d'enquête est aussi disponible sur le site internet de la commune (accessible uniquement à compter du 23/04 et jusqu'au 07/05) :

www.maurepas.fr



Nouveau

Le Relais d'Accès au Droit, mis en œuvre par l'équipe du Relais Marianne, se nomme désormais le Point-Justice de Maurepas





Des actions éducatives et citoyennes sont mises en places pour permettre à des jeunes de financer leur permis de conduire automobile.

LA BONNE CONDUITE

Le permis de conduire B est un atout pour les jeunes en matière d'insertion professionnelle et sociale. C'est pourquoi la municipalité, en partenariat avec SQY, met en place le dispositif « Permis-Insertion-Citoyenneté ».

Le Tridim, structure socioéducative pour les 16/25 ans, la Boutique Info Jeunes, en partenariat avec la Mission Locale SQYWAY 16/25 et l'auto-école ECM, au centre-ville de Maurepas, vont accompagner une quinzaine de jeunes Maurepasiens, âgés de 18 à 25 ans, du mois d'avril jusqu'à la fin de leur projet, c'est-à-dire l'obtention du permis de conduire. Un suivi sur l'insertion dans une formation ou un emploi leur sera également proposé.

Un projet complet

Le projet concerne 12 à 14 jeunes du quartier des Friches

Sophie Nicolas,
Conseillère municipale
déléguée à la Jeunesse



(financement par l'État des Quartiers Politique de la Ville) et 2 à 4 jeunes issus d'autres quartiers (financement Ville), sans emploi ou en insertion. Il s'agit de construire un projet professionnel (ateliers création de CV et lettre de motivation), et aussi de développer le sens civique et de la citoyenneté, de sensibiliser les jeunes à l'entraide et à la solidarité (ateliers débats, actions de prévention). Plusieurs chantiers éducatifs (petits travaux de courte durée) sont également mis en place pour permettre de contribuer au financement du permis «le pack » comprenant le code plus les heures de conduite s'élève à 1080€.

Les critères

- > Avoir entre 18 et 25 ans
- > Être Maurepasien
- > Être inscrit à la Carte Jeunes
- > S'engager dans un « parcours citoyen »

Pascale Denis,
Adjointe au maire déléguée
à l'Animation de la ville, à la Politique
de la ville et à la condition animale



Citoyenneté

Transmettre l'esprit de responsabilité



Sécurité routière

Informez sur les bonnes pratiques avec la Police nationale.



CONTACTS

01 30 66 53 61 / 06 07 84 80 81
tridim@maurepas.fr



MINI-BIO

- 1935:** naissance à Paris
- 1970 :** décennie créative à Maurepas
- 2015 :** restauration des « Ibis »
- 2017 :** participe aux « 50 ans de Maurepas dans la ville nouvelle »
- 2021 :** décès à Paris

Gérard Ramon
Sculpteur

L'ÂME DE NOS RUES

Il sema ses sculptures dans le Maurepas des pionniers. Avec lui, l'art était dans la rue. Pour notre plus grand bonheur.

C'est un peu de l'âme de Maurepas qui s'en est allée avec la disparition début mars du sculpteur Gérard Ramon. Il est l'auteur de très nombreuses œuvres qui animent les places et les rues de notre commune. On peut notamment citer "La Vague" (rond-point du seuil de Coignières), "Le Combat de chèvres" (rond-point Jean-Moulin) ou "Jeune fille assise"

(parvis de l'Hôtel de Ville), « Maternité allongée » (place de Gascogne)... Les œuvres de Gérard Ramon accompagnent au quotidien les Maurepasiennes et les Maurepasiens depuis plus de 50 ans. Il a également réalisé la grande mosaïque qui orne l'église du centre-ville (sur un dessin de Robert Lesbounit).

Diplômé de l'École des Beaux-arts de Paris, en section sculpture, il fut l'élève de Marcel Gimont. Dans les années 60, il croisa le chemin du promoteur Jacques Riboud. « Maurepas, c'est une aventure merveilleuse. Avoir la chance de s'exprimer, c'est le rêve de tous les jeunes artistes » témoignait-il

avec reconnaissance.

En 2017, à l'occasion des 50 ans de Maurepas dans la ville nouvelle, il avait accepté de se souvenir : « C'était une idée de Jacques Riboud d'animer les rues et les places de la toute nouvelle ville avec des œuvres d'art ». Il fallait à tout prix éviter de donner l'impression d'une ville-dortoir. Pour Gérard Ramon, un artiste se doit de créer un art vivant. « Ces sculptures-là ont une vie. C'est pour ça que les gens les aiment bien. Grâce aux formes humaines ou animales, ce sont des histoires qui naissent et se transmettent ». Missions accomplies. Merci.



Cadre de vie

UNE VILLE TRÈS «NATURE»

Maurepas décroche une 3^e fleur au concours des Villes et Villages fleuris. Une distinction qui salue l'engagement pour la qualité du cadre de vie.

Environnement, biodiversité, fleurissement, transition écologique... Maurepas est sur tous les fronts. Et avec sa 3^e fleur obtenue au concours des Villes et Villages fleuris, la commune cultive son cadre de vie !

Grégory Garestier, maire de Maurepas, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Myriam Debucquois, Première adjointe notamment déléguée à la Transition écologique, et Lucia Berny, conseillère municipale déléguée à l'Embellissement de la ville,



ont officiellement reçu la 3^e fleur de Maurepas lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville, lundi 15 mars.

Hamida Rezeg vice-présidente de la Région Île-de-France en charge du tourisme, Présidente du jury régional Villes et Villages fleuris, a tenu à féliciter l'équipe maurepasienne pour son engagement et la qualité de ses actions.

MOBILISATION DES AGENTS

Cette distinction vient saluer la volonté de la municipalité d'œuvrer à la qualité des

espaces verts publics, de préserver la biodiversité et de promouvoir les principes du développement durable dans la commune. Cette 3^e fleur récompense également les efforts constants des agents communaux, en particulier les agents des services des espaces verts et de la propreté, pour assurer un cadre de vie à la hauteur des attentes des Maurepasiens.

Le jury s'était déplacé à Maurepas le 22 juillet 2020 afin de découvrir la commune avec des espaces verts publics

au meilleur de leur forme.

« PATRIMOINE VERT »

Au même titre que le patrimoine bâti, notre « patrimoine vert » contribue à la qualité de la vie maurepasienne. Les espaces verts et boisés forment environ la moitié de la surface de la commune. Cet équilibre demande à être préservé. Et c'est pourquoi la commune déploie un vaste éventail de dispositifs pour adopter une gestion écologique des espaces verts dont elle a la responsabilité.



Les habitants participent

Institué en 2017, le concours communal des balcons et jardins fleuris permet d'associer les Maurepasiens à la démarche d'embellissement de la commune grâce aux végétaux. La 4^e édition, en 2020, a permis de récompenser les réalisations dans les catégories balcons et jardins.

Balcons

- 1^{er} prix : Micheline Juchault
- 2^e prix : Marine Fontaine
- 3^e prix : Cyrille Deschamps

Jardins

- 1^{er} prix : Isabelle Grateau Roche
- 2^e prix ex æquo : Jean Tortorici
- 2^e prix ex æquo : Jean-Pierre Accornero
- 3^e prix : Ginette Canard



2 100 M²

C'est la surface des massifs fleuris répartis dans toute la commune

16 000

C'est le nombre de plantes annuelles produites par les serres municipales



« **AGIR AU QUOTIDIEN POUR LA QUALITÉ DES ESPACES VERTS PUBLICS, LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA PROMOTION DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE** »

On peut par exemple citer « O Phyto », qui a supprimé les produits chimiques, le paillage des massifs, qui limite les arrosages et les désherbages, l'installation d'hôtels à insectes et de nichoirs à oiseaux dans différents points de la ville, le fauchage tardif des prairies...

Outre la forêt domaniale, d'une centaine d'hectares, et le bois Prud'homme (privé), la commune est riche d'environ 5000 arbres à Maurepas.

Dans les prochains mois, comme promis, la création d'un verger urbain va être engagée. Il s'agira de planter des arbres fruitiers dans une optique de conservation des variétés, adaptées localement et de générer des liens entre les habitants, notamment au moment de récolter les fruits.



Photo prise avant le 19 mars

7 ANS
d'efforts

Depuis 2014, Maurepas participe au concours des villes et villages fleuris.

DISTINCTION

Lundi 15 mars, Hamida Rezeg, vice-présidente de la Région Île-de-France en charge du tourisme, présidente du jury régional Villes et Villages fleuris, a remis officiellement la 3^e fleur de Maurepas à Gregory Garestier, en présence de Myriam Debuquois, première adjointe au maire déléguée à la Transition écologique, à la Sécurité publique et aux Ressources humaines, de Lucia Berny, conseillère municipale déléguée à l'Embellissement de la ville, et des agents du pôle Cadre de Vie.

Le bourdon est aussi un pollinisateur.



DES RUCHES À LA COURANCE

Depuis plusieurs années, l'association AFPAME veille sur une vingtaine de ruches, ce qui représente environ un million d'abeilles. La convention d'occupation d'un site public vient d'être renouvelée pour 3 ans. Les abeilles domestiques constituent un maillon incontestable dans la biodiversité et sont des acteurs majeurs dans la pollinisation des végétaux. Dans les massifs, la Ville veille à planter des variétés mellifères afin de nourrir les abeilles.

62 Nichoirs

sont installés dans les espaces publics. Ils abritent par exemple des mésanges, oiseaux indispensables pour lutter contre les chenilles processionnaires.

Biodiversité

HAIES D'HONNEUR

Il est déconseillé de tailler actuellement les haies. Elles abritent des oiseaux en pleine période de nidification.

Dans l'écosystème, les haies sont des alliés de la faune. Elles servent de refuge à de nombreuses espèces, notamment des insectes. Plusieurs oiseaux, comme le rouge-gorge, y construisent leur nid. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Par ailleurs, il est interdit aux agriculteurs de tailler leurs haies du 1^{er} avril au 31 juillet.

« PLUSIEURS SITES PUBLICS À MAUREPAS SONT LABELLISÉS « REFUGES LPO » LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX »

UN PAILLAGE « MAISON »

La Ville s'est dotée récemment d'une nouvelle broyeuse à végétaux. Lorsqu'ils élaguent les arbres, les agents du service Espace verts transforment les branches en « broyat ». Cela permet de produire du Bois Raméal Fragmenté, mélange de copeaux de bois frais. Le BRF, c'est moins - voire plus du tout - de labour, d'arrosages, d'engrais, de pesticides... Il est utilisé comme paillis dans les massifs arbustifs et/ou plantés de vivaces.





MOBILITÉS DOUCES

Voici un projet qui ne manque pas d'air ! Maurepas s'équipe de 3 stations de gonflage en libre-service. Avec les beaux jours, les vélos sont de sortie !

Les habitants l'ont imaginé et la Ville l'a réalisé ! Fruits du budget participatif de Maurepas, exercice de démocratie participative innovante et unique dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, trois stations de gonflage en libre-service fleurissent actuellement sur la voie publique à Maurepas.

Le retour des beaux jours incite à sortir les bicyclettes de leurs remises. Il est temps de se remettre en selle ! Et la Ville vous y aide.

Conçue en acier inoxydable avec un flexible renforcé tressé inox, pour un usage intensif, destinée à tous les utilisateurs de vélos et

pour tout type de valves de chambres à air (Presta, Schrader et Dunlop), la borne est simple d'utilisation. Sa pédale de gonflage permet de se redonner de l'air en cours de déplacement. C'est bien pratique quand on a oublié sa pompe. Et ça entretient la musculature !

Les premières stations de gonflage viennent d'être installées au stade du Bois et place Jacques-Riboud, en centre-ville. La prochaine le sera au parc des sports du Bout des Clos. Elles répondent aux attentes du quotidien et sont concrètement au service des modes de déplacement doux. Un pas de plus dans la (bonne) direction des mobilités durables !



François Liet,
adjoint au maire délégué à
l'Aménagement urbain durable et aux
Mobilités

3
Stations de gonflage

Pour toutes les valves
Presta, Schrader et Dunlop

Bonne pression
Les valeurs minimales et maximales figurent sur le pneu



LE TRI EST BIEN PARTI

Sur le marché de Maurepas, le tri à la source puis le recyclage des déchets est opérationnel depuis le début de l'année.

Quel bilan peut-on tirer des deux premiers mois de fonctionnement du tri des déchets à la source sur le marché de Maurepas ? Grâce à l'implication de la Ville, via son prestataire technique Mutual Waste, et de l'association des commerçants du marché, les premiers résultats sont très encourageants. Le taux de 90 % fixé comme objectif de recyclage pour les déchets de notre marché est déjà atteint. Ainsi, sur 16 marchés, près de 12 tonnes de déchets ont été collectées. La glace (28 %), les coquilles vides (14 %), les biodéchets alimentaires (13 %), les biodéchets végétaux (11 %) et les cartons (11 %) représentent plus des trois quarts des volumes. Quatre grands domaines ont été définis : les poissonneries ; les primeurs et les fleuristes ; les boucheries et autres commerces alimentaires ; les commerces non alimentaires. Les déchets sont ensuite recyclés par des filières locales et en circuit court.

**Bons
gestes**

Penser aux sacs réutilisables

Lorsque vous réalisez vos achats, alimentaires notamment, pensez à vous munir du traditionnel cabas ou de sacs réutilisables. Certains tiennent facilement dans un sac à dos et d'autres dans le coffre de la voiture. Par l'adaptation de nos comportements, il s'agit de limiter l'impact environnemental des sacs de course en plastique.

26%

seulement des emballages en plastique sont recyclés en France





MAUREP'ART 2021

Comme chaque année depuis sa création, le salon d'art de Maurepas a pour but de promouvoir exclusivement des artistes amateurs, en leur permettant de présenter gratuitement leurs œuvres après une sélection par un comité dont la présidence est confiée à l'artiste professionnel, invité d'honneur. Cette année, le photographe maurepasien Jean-Pierre Évrard a accepté d'endosser ce rôle. En février, le public a pu découvrir ses très belles photographies en noir et blanc, rapportées du continent africain, exposées en plein air, au centre-ville.

En mars, le contexte sanitaire a rendu impossible la tenue de l'exposition avec la présence du public à l'Espace Albert Camus. Les élus et les agents des pôles Enseignement Artistique et

Artistes et organisateurs ont relevé le défi : proposer une édition du salon d'art ! Sans public présent physiquement, mais pas sans talents !

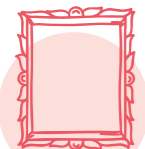
Diffusion, Communication et Animation de la Ville se sont mobilisés pour maintenir cette manifestation culturelle : pour la première fois de son histoire, le Maurep'Art s'est donc décliné en ligne, grâce à une visite « virtuelle » et pourtant bien réelle !

Par la multiplicité des thèmes traités, des styles d'expression utilisés (figuratif et abstrait), des formats et des techniques employés (sculpture, photo, gravure, acrylique, aquarelle, huile sur toile, encres colorées...), Maurep'Art forme une ode à la diversité !

Le vote du public a été également maintenu mais sous une forme dématérialisée grâce à un formulaire en ligne. Le palmarès de l'édition 2021 sera communiqué dans le prochain « Maurepas Mag » (mai 2021).



Véronique Rocher,
Adjointe au maire déléguée
à la Culture, au Patrimoine
historique et aux Jumelages



50 artistes retenus

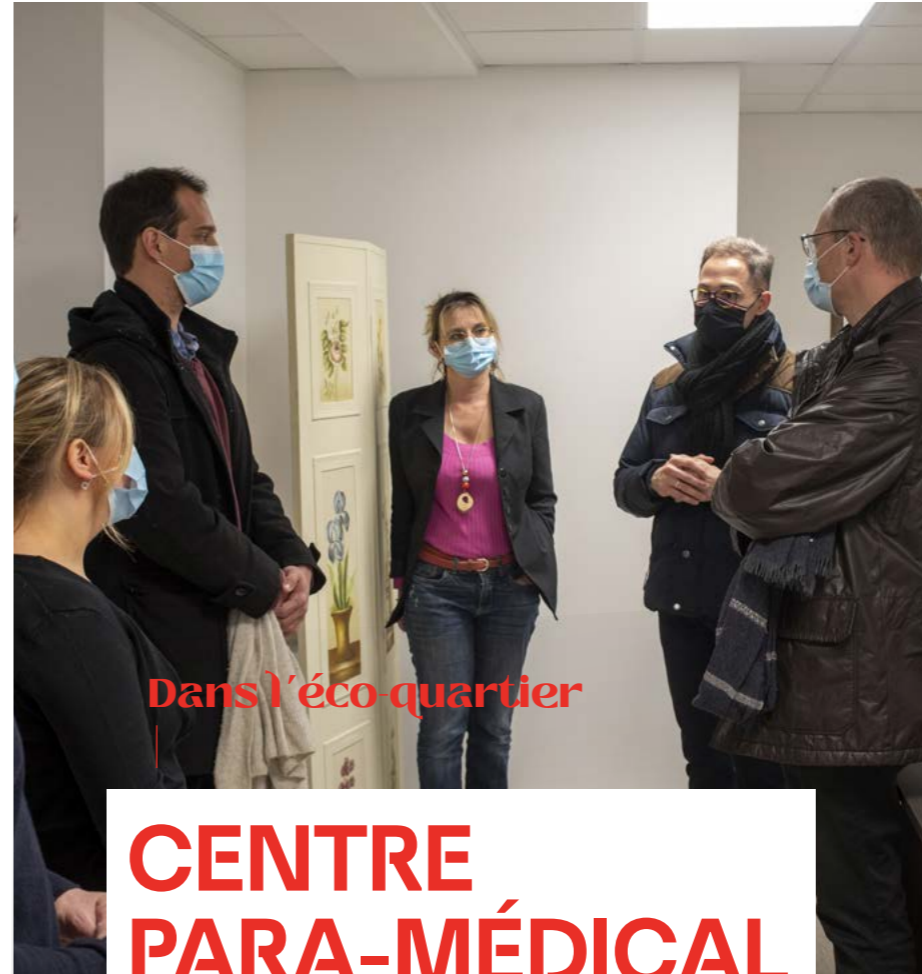
89

œuvres sélectionnées



L'historien d'art Gabriel Andivero

a commenté en ligne les œuvres exposées



Dans l'éco-quartier

CENTRE PARA-MÉDICAL

Le centre para-médical d'Iberville vient d'ouvrir ses portes dans l'éco-quartier. Découvrez les professionnels qui vous y reçoivent.

C'est au 28, rue Claude-Bernard, dans l'éco-quartier de Maurepas, que le centre para-médical d'Iberville a ouvert ses portes il y a quelques semaines. Huit professionnels ont déjà répondu à l'appel de la Ville qui souhaitait, dès la conception de ce nouveau quartier, qu'il soit équipé d'une offre de soins diversifiée.

Deux infirmières, deux kinésithérapeutes, un podologue, une psychologue, une ostéopathe et un chiropracteur sont donc opérationnels dès à présent. A noter qu'un local de 13 m² est encore disponible et que Nathalie Goumain, psychologue, est à la recherche d'un médecin psychiatre désireux de compléter l'offre dans le domaine de la santé mentale. Un médecin généraliste serait également le bienvenu.

LES PROFESSIONNELS

Chiropracteur : **David Grosjean (06 24 22 43 88)**

Infirmières : **Mélanie Damiens (06 58 91 46 23)**
et **Magalie Auger (06 82 53 15 16)**

Kinésithérapeutes : **Isabelle Migoux et Mathieu Colombet (01 30 62 59 51)**

Ostéopathe : **Marie Defieux (06 44 34 50 72)**

Podologue : **Erwan Launay (01 30 49 13 45)**

Psychologue : **Nathalie Goumain (07 86 46 99 27)**

Association



**Solidarités
Nouvelles pour
le Logement**

Depuis plus de 15 ans, l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) est implantée à Maurepas. L'association crée des logements sociaux et les loue à des personnes en situation de mal-logement.

Les familles accueillies sont « accompagnées » par des bénévoles et un travailleur social jusqu'à leur relogement. L'équipe, vieillissante, est composée actuellement d'une dizaine de personnes. Des bénévoles, jeunes retraités par exemple, souhaitant donner un peu de leur temps, sont donc les bienvenus.

L'accompagnement des familles se présente sous plusieurs formes : suivi des personnes à leur arrivée dans le logement, coup de main ponctuel, aide au maintien en état des logements, aide à l'entretien et à la propreté du jardin...

Pour toutes informations complémentaires, contacter
Michelle Haertelmeyer (06 03 55 53 03) et
Odile la Bonnardière (06 24 62 73 01).

**« L'ASSOCIATION
AIDE DES PERSONNES
EN SITUATION
DE MAL-LOGEMENT »**

5

logements sociaux
sont gérés par SNL à Maurepas



CRÉATION D'ENTREPRISE

La réussite économique est accessible à tous : l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines veut faire de l'entrepreneuriat un levier d'inclusion.



15 créateurs
seront sélectionnés par le jury



Les 3 semaines
de formation intensive commenceront en mai

5

mois d'accompagnement
sont prévus de mai à octobre 2021

A

u départ, il y a la conviction que le territoire de SQY recèle un vivier de talents et de projets aujourd'hui non identifiés, parce qu'éloignés des réseaux traditionnels de création d'entreprise.

L'objectif du programme « L'Entrepreneuriat pour Tous » initié par l'agglomération est de repérer ces ambitions entrepreneuriales, de former et accompagner 15 créateurs pour révéler tout leur potentiel. Puis de les intégrer à l'écosystème local.

Pour cela, SQY s'appuie sur son espace dédié à l'entrepreneuriat et à l'innovation, SQY CUB, et sur l'expertise de l'association Les Déterminés, qui a développé une méthode aujourd'hui éprouvée : la Formation Accompagnement Réseau Mentorat (FARM), grâce à laquelle 150

« déterminés » ont été formés depuis 2015.

Pour la réussite de ce programme ambitieux, des tiers de confiance sont recherchés, comme par exemple des référents locaux, impliqués dans la vie des quartiers, qui connaissent bien les publics, et qui pourront identifier et suivre les porteurs de projets. Des séances de formation sont programmées début avril.

Les porteurs de projets peuvent quant à eux candidater jusqu'au 5 mai sur le site internet. Un jury de sélection se réunira entre le 10 et le 14 mai. La formation intensive de 3 semaines démarrera le 17 mai. L'accompagnement de 5 mois se déroulera de mai à octobre. Un webinaire de présentation du dispositif est programmé le 3 mai à 14h30.

www.sqy.fr/entrepreneuriat-pour-tous



Remy Lemattre,
Conseiller municipal délégué
à l'Emploi et à la Prévention
des risques



CARNET

Bienvenue à

Liana BULOT FRANCISCO
Mya CAMATTE

Tous nos vœux de bonheur à

Anaïs BOULET
et Anthony MONTEGNIES

Nous nous associons à la douleur des familles de

René ASCIONE
Raymonde BIDOCHÉ née HERSANT
Giulio DI CAMILLO
Amalia PERSECHINI née ESPOSITO
Jean-Paul LIZON
Pierre SARRAND
Marie-Thérèse VAUVERT



AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



EN DIRECT AVEC LE MAIRE FACEBOOK LIVE

N'hésitez pas à prendre contact avec le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui. Tous les sujets d'intérêt communal et intercommunal pourront être abordés.

Grégory Garestier vous attend

MERCREDI 14 AVRIL 2021 DE 18:00 À 19:00

Connectez-vous sur la page @VilleMaurepas du réseau social Facebook
Le maire répondra directement à toutes les questions.

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

www.maurepas.fr

Recrutement

Administration pénitentiaire

L'administration pénitentiaire recrute 1000 surveillants pénitentiaires jusqu'au 20 mai. 650 postes sont à pourvoir dans le cadre du concours national (affectation possible dans tous les établissements pour lesquels l'administration propose des postes). 350 postes sont à pourvoir dans le cadre du concours national à affectation locale (CNAL). Pour la deuxième fois, ce concours concerne le territoire francilien. En choisissant ce concours, le candidat s'engage à exercer pendant 6 ans dans un des 9 établissements concernés, dont le centre pénitentiaire de Bois d'Arcy, dans les Yvelines. En contrepartie, il recevra une prime de fidélisation de 8 000 € versée en 3 fois dont 4 000 € dès le premier mois. En choisissant de s'inscrire au concours CNAL, le candidat ne pourra pas participer en parallèle au concours national.

www.lajusticecrute.fr/devenezsurveillant



Continuons Maurepas !

PAS APRÈS PAS, NOUS VAINCRONS.

Depuis le 18 janvier, à la demande du Préfet des Yvelines, SQY a mis sur pied un centre de vaccination grâce à la coordination des 12 maires.

Après avoir disposé à son ouverture d'une capacité de 850 doses par semaine, il a atteint aujourd'hui un rythme de près de 2 000 vaccinations par jour.

À la fin du mois, ce seront plus de 20 000 personnes qui auront bénéficié de ce dispositif d'une ampleur unique dans les Yvelines.

Depuis peu, le « vaccinodrome » est ouvert le week-end, et chaque jour, les agents et les élus de la ville sont mobilisés pour recenser, inscrire et accompagner les bénéficiaires Maurepasiens.

Loin des polémiques stériles, et animés par la seule volonté d'être utiles, nous faisons de notre mieux pour nous adapter quotidiennement au rythme de vaccination défini par l'ARS.

Vous êtes à ce jour plus de 1 000 Maurepasiens à être vaccinés (hors médecine de ville).

Pour ceux qui ne peuvent encore bénéficier de la vaccination, il nous appartient de rester prudents en nous faisant tester au moindre doute.

Pour cela, la ville a mis à disposition depuis le 15 octobre dernier les locaux de l'ancien centre de loisirs Françoise Dolto à des professionnels de santé, pour en faire un centre de dépistage COVID-19.

Prenons soin les uns des autres. C'est ensemble, forts de notre cohésion et de notre détermination, que nous vaincrons cette pandémie.

En avant Maurepas

Maurepas dynamique et solidaire

A QUOI SERVENT LES ÉLUS DE LA MINORITÉ ?

Dans la tribune de mars, la majorité nous reproche d'être de simples observateurs.

Notre rôle n'est pas de participer à l'autosatisfaction de Monsieur le Maire mais de vérifier que les intérêts de la ville de Maurepas et de ses habitants sont bien pris en compte. Nos priorités : la solidarité, la transition écologique, le respect de la démocratie municipale et les finances de la ville.

A propos des arbres abattus sur le site de la piscine, ce sont quelques arbustes qui seront plantés à la place de ces beaux chênes de plus de quarante ans. C'est bien un massacre écologique !

Concernant la crèche et la rénovation des écoles il s'agit seulement de la prise en compte des textes législatifs et réglementaires pour obtenir autorisations et subventions. Dans la récente réhabilitation du groupe scolaire de l'Agiot, les cours de récréation de plusieurs milliers de m² de macadam neuf, ont eu droit à 4 arbustes !

Rappel de quelques propositions que nous avons faites :

- › Étudier le coût entre démolition et rénovation de la piscine.
- › Créer une Maison des associations.
- › Végétaliser des cours de récréation.
- › Élaborer et voter une gestion publique écologique et de l'eau au sein du conseil d'agglomération de SQY.

De nombreuses réalisations importantes ne sont pas étudiées en commission ou mise en délibération au conseil municipal mais seulement évoquées dans les décisions du maire. Pour plus de démocratie débattons sur tous les sujets.

Ismaila Wane, Martine Fayolle et Benjamin Bouhanna
Élu-e-s Maurepas Dynamique et Solidaire Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr
Contact : maurepas.ds@gmail.com Facebook : www.facebook.com/maurepasds

Pour joindre l'équipe En Avant Maurepas
Yann Lamothe y.lamothe@maurepas.fr ou yann.lamothe@sqy.fr
Edite Pires e.pires@maurepas.fr

V O L V O

Dans cette offre, tout est inclus.

VOLVO XC40 HYBRIDE RECHARGEABLE

À PARTIR DE
470€ / MOIS
EN LLD 36 MOIS(1)
1^{er} loyer de 2 000€
(équivalent au bonus écologique de 2 000€)

ENTRETIEN, GARANTIE ET ASSISTANCE
24/24 INCLUS (2)



(1) Offre de Location Longue Durée pour un VOLVO XC40 Business Recharge T4 neuf (sauf XC40 électrique) et option peinture métallisée incluse, avec un 1^{er} loyer de 2 000€ équivalent au bonus écologique de 2 000€ suivi de 35 loyers de 470€, sur la base du tarif au 02/10/2020. (2) Le contrat de location longue durée sera impérativement souscrit pour une durée de 36 mois et un kilométrage de 30 000 km incluant nécessairement les prestations entretien, assistance et gestion des pertes totales. Carte grise non incluse. Bonus non inclus. Offre valable pour toute commande adressée valablement par écrit à Volvo Car Fleet Services avant le 31/03/2021, sauf modifications du tarif constructeur, des taux financiers directeurs ou de la réglementation en vigueur et notamment de la réglementation fiscale (variation du taux de TVA, etc.). Offre de location longue durée sans option d'achat et de services associés réservée aux professionnels, régie par les conditions générales de location longue durée et des services optionnels disponibles auprès de TEMSYS et sous réserve d'acceptation du dossier par TEMSYS, société anonyme au capital de 66 000 000 EUR, siège social :15, allée de l'Europe - 92110 Clichy, RCS NANTERRE 351 867 692. Société de courtage d'assurances - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances N° ORIAS 07 026 677. Modèle présenté : VOLVO XC40 R-design Recharge T4 avec options. 1^{er} loyer de 2 000 € équivalent au bonus écologique puis 35 loyers de 520€.

Volvo XC40 : Consommation en cycle mixte (L/100 km) WLTP : 0-7.2 - CO2 rejeté (g/km) WLTP : 0-185.

WWW.ACTENA.FR

ACTENA
AUTOMOBILES

75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 NANTERRE 01 47 21 10 07
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
53 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

PRIOD

MAUREPAS
**Les terrasses
de Sérigny**

APPARTEMENT 2 PIÈCES à partir de
162 000€*

Profitez des offres exceptionnelles.

elgea-habitat.com
01 61 61 68 94



Eolienne, bacs potagers,
verger et composteur

**PRIX !
ELGEA
GARANTI !**



**DÉMARRAGE
DES TRAVAUX**